

# 13 JUILLET – FEU D'ARTIFICE

## Circulation et stationnement des véhicules de 08h00 à 03h00

- Circulation et stationnement totalement interdits
- Circulation et stationnement interdits sauf riverains
- Circulation autorisée. Stationnement interdit



# FEU D'ARTIFICE

## SAMEDI 13 JUILLET 2024



PAR ARRÊTÉ MUNICIPAL N°ARR2024-198

**DU SAMEDI 13 JUILLET 2024 À 8H**  
**AU DIMANCHE 14 JUILLET 2024 À 3H**

**INTERDICTION DE STATIONNER**

- AVENUE DE L'EUROPE, PORTION ENTRE LE PONT ET L'AVENUE ERNEST JOLLY
- BOULEVARD PELLETIER, PORTION ENTRE L'AVENUE DE L'EUROPE ET L'AVENUE CHARLES DE GAULLE
- RUE DE LA SENETTE, PORTION ENTRE L'AVENUE DE L'EUROPE ET LE DÉPÔT DE BUS KEOLIS.